

Agriculteurs & coopératives agricoles de l'UE

Entretiens

avec les Présidents du
Copa et de la Cogeca, des
eurodéputés, Aivars Lapiņš,
Phil Hogan...

copa***cogeca**

european farmers

european agri-cooperatives

MAGAZINE • N°13 - 03/2015

PAC



Il est inadmissible que les paiements aux agriculteurs soient réduits pour cause d'erreurs involontaires dans le cadre de la nouvelle PAC alors que les règles du verdissement sont encore peu claires : un temps d'adaptation est essentiel, selon Pekka Pesonen, Secrétaire général du Copa-Cogeca.

« En 2015, nous ferons pression pour garantir que les agriculteurs et les coopératives agricoles de l'UE se voient accorder du temps pour s'adapter et que les paiements ne soient pas injustement réduits durant les premières années de mise en œuvre de la nouvelle politique agricole commune réformée », a souligné Pekka Pesonen, Secrétaire général du Copa-Cogeca.

« Non seulement les mesures de verdissement dans le cadre de la nouvelle PAC s'avèrent-elles pesantes pour les agriculteurs, mais des questions fondamentales quant à la mise en œuvre des nouvelles règles demeurent en outre sans réponse de la part de la Commission

européenne et des administrations nationales. Il est inadmissible que les paiements aux agriculteurs soient réduits alors que les règles restent imprécises et que les décisions nationales sont tout juste en cours de finalisation. Les agriculteurs ont dû prendre dès l'automne dernier leurs décisions de production, préparer les sols et emblaver les semences pour la prochaine campagne. Nous avons de nombreuses raisons de croire qu'alors que les agriculteurs commencent à appliquer des règles incomplètes et imprécises, le risque d'erreurs involontaires sera élevé, ce qui conduirait automatiquement à une réduction des paiements. Cela est d'autant plus important que les règles, même avant l'application de sanctions administratives à partir de

2017, résulteront en des réductions disproportionnées, même pour des infractions mineures. Étant donné qu'il est déjà trop tard pour apporter davantage de clarté concernant les règles, une certaine tolérance devrait être prévue lors des premières années par rapport aux réductions des paiements de verdissement. En outre, des visites dans les exploitations visant à conseiller et à aider les agriculteurs à mettre correctement en œuvre les règles relatives au verdissement et à fournir les bénéfices environnementaux souhaités sont essentielles », a-t-il indiqué.

La charge administrative excessive et la bureaucratie dans le cadre de la PAC ont été identifiées comme une préoccupation majeure pour les agriculteurs et leurs coopératives, puisqu'elles font obstacle à l'innovation et aux investissements. « Je me réjouis de ce que le Commissaire Hogan ait déjà lancé un processus complet d'examen de l'ensemble de la législation agricole. Le fait de rendre la législation plus compréhensible pour ceux qui doivent la mettre en œuvre peut prévenir des frustrations et améliorer le respect des règles. En outre, la charge administrative peut prendre aux agriculteurs un temps qui devrait être consacré à leurs activités principales et influencer leurs décisions commerciales. Une réduction de la charge administrative libérerait du temps et des ressources qui pourraient être employés pour l'investissement, la croissance et l'emploi. L'une des grandes priorités pour le Copa-Cogeca consistera à contribuer à cet exercice et à garantir le succès de la simplification. Néanmoins, la simplification ne devrait pas modifier le compromis politique ni mettre en péril les objectifs de la PAC. Elle devrait en outre tenir compte de la diversité de l'agriculture européenne ».

Il est inadmissible que les paiements aux agriculteurs soient réduits pour cause d'erreurs involontaires dans le cadre de la nouvelle PAC alors que les règles du verdissement sont encore peu claires

« Il sera de plus déterminant de garantir que les mesures de verdissement n'aient pas pour conséquence le retrait de terres de la production. Il est très difficile pour les agriculteurs de comprendre ce pourquoi l'UE choisirait de réduire la production alors que le reste du monde se concentre sur son augmentation afin de répondre à la demande croissante », a-t-il ajouté. Nous entendons par ailleurs lutter pour que la charge administrative soit minimisée dans la mesure du possible via les règles de mise en œuvre de la PAC.

Données du Copa-Cogeca concernant la mise en œuvre au niveau national des nouvelles règles relatives à la PAC

Les dernières données du Copa-Cogeca concernant le taux de transfert entre les deux piliers de la PAC montrent que 10 pays prévoient de transférer des fonds des paiements directs (1^{er} pilier) vers le développement rural (2^e pilier) pour la période 2014-2020, tandis que 5 autres comptent au contraire transférer des fonds dans le sens inverse. Ainsi, presque 6,5 milliards d'euros (2% des plafonds nationaux) seront transférés sur la période 2015-2020 des paiements directs au développement rural et 3,4 milliards d'euros (4% du deuxième pilier) seront transférés du deuxième pilier vers le premier, ce qui montre une nette tendance vers le deuxième pilier.

En ce qui concerne la réduction des paiements directs, la Flandre, l'Irlande, la Grèce, l'Autriche, la Pologne et l'Irlande du Nord imposeront un plafond aux paiements supérieurs à 150 000 euros, tandis que certains pays comme la Bulgarie, l'Espagne, l'Italie, la Hongrie, le Pays de Galles et l'Écosse appliqueront aussi bien la dégressivité que le plafonnement. La Wallonie, l'Allemagne, la France, la Croatie, la Lituanie et la Roumanie appliqueront un paiement pour les premiers hectares. Nous estimons que la réduction des paiements directs générera jusqu'à 177 millions d'euros par an dans l'UE, qui seront transférés vers le deuxième pilier, tandis que le montant issu du paiement complémentaire (top-up) volontaire pour les premiers hectares de l'exploitation est estimé à 1,6 milliards d'euros par an une fois que le régime de paiement s'appliquera pleinement.

Par rapport au soutien couplé volontaire, tous les États membres utiliseront cette mesure, à l'exception de l'Allemagne, qui n'appliquera aucun couplage. Les informations provisoires montrent un intérêt marqué vis-à-vis du paiement pour les cultures protéagineuses et du secteur de l'élevage. Au total, le montant consacré à des secteurs spécifiques dans l'ensemble de l'UE en 2015 sera de 4 milliards d'euros.

Concernant le verdissement, la France, les Pays-Bas, l'Autriche, l'Irlande et la Pologne ont identifié des mesures jugées équivalentes, alors que d'autres pays disposés à les inclure ont retiré leur demande. Cela est dû, entre autres choses, au fait que les programmes de développement rural fassent encore à l'heure actuelle l'objet de discussions avec la Commission européenne. Quatre pays utiliseront toutes les possibilités de surfaces d'intérêt écologique (par ex. : caractéristiques topographiques, taillis à courte rotation, etc.) définies dans le règlement européen, tandis que les autres États membres limiteront le nombre de surfaces d'intérêt écologique activées, ce qui restreindra les options disponibles pour les agriculteurs.

Albert Jan Maat, Président du Copa, présente les priorités pour 2015. Le maître-mot : exportations

Le mot clé pour le secteur agricole européen en 2015 sera les exportations, comme l'a souligné Albert Jan Maat, Président du Copa, dans un entretien.



« A long terme, les perspectives sont positives pour le secteur agricole européen, mais 2015 sera une année difficile », a-t-il averti.

De nombreux agriculteurs et coopératives agricoles ont été durement touchés par l'impact de l'embargo russe sur les exportations agricoles, puisqu'ils ont perdu l'un de leurs marchés d'exportation clés.

Il est important d'avoir un soutien pour la recherche de nouveaux débouchés, tels que la Chine et l'Amérique du Sud, afin de prévenir un effondrement des marchés. « Une possibilité consisterait à laisser les exportations reprendre progressivement vers la Russie, au cas par cas. Cela contribuerait à la réduction de l'offre excédentaire sur le marché et aurait un impact positif sur la situation globale de celui-ci », a-t-il insisté.

M. Maat a également souligné la nécessité de réduire la charge administrative et de supprimer d'autres obstacles inutiles au commerce, qui empêchent nos exportations d'entrer sur les marchés de pays tiers. « Je lance un appel au Commissaire Hogan en faveur de l'assouplissement des règles bureaucratiques pour les marchés d'exportation », a-t-il indiqué. Par exemple, il est impossible de commercialiser des produits européens contenant du lait de catégorie A aux États-Unis, ainsi que certains fromages fabriqués à base de lait cru, du fait des méthodes de test différentes de part et d'autre de l'Atlantique. « Il sera également important pour nous de garantir dans le cadre des négociations commerciales entre l'UE et les États-Unis le maintien de nos normes de production élevées, comme l'interdiction européenne de la viande traitée aux hormones. Je souhaite que les Américains acceptent le système européen d'indications géographiques (IG) qui protège nos

“ **A long terme, les perspectives sont positives pour le secteur agricole européen, mais 2015 sera une année difficile !** ”



produits de qualité face aux imitations. J'invite en outre les eurodéputés à ouvrir le débat concernant les cultures génétiquement modifiées. Un véritable débat à ce sujet, fondé sur des connaissances scientifiques et non sur des aspects émotionnels, est indispensable », a-t-il ajouté.

« J'appelle également le Commissaire Hogan et le Parlement européen à tirer des enseignements des États-Unis et de leur Farm Bill. Nous devons saisir l'opportunité de la prochaine révision de la politique agricole commune (PAC) pour dynamiser le secteur. Certains éléments du Farm Bill pourraient nous y aider, comme le fait d'avoir davantage de mesures pour aider les agriculteurs à mieux gérer les risques, en appliquant par exemple des mécanismes d'assurance et une prévention accrue des maladies animales. La conférence Amérique du Nord/Union

européenne que nous organisons à Belfast en octobre sera l'occasion de mieux comprendre les questions internationales et de mener un débat à leur sujet ».

M. Maat a enfin attiré l'attention sur le manque de jeunes agriculteurs disposés à s'engager

dans le secteur et à reprendre les exploitations. « Il est essentiel de se pencher sur cette question et de faciliter par exemple l'accès au crédit afin de garantir le dynamisme du secteur à l'avenir. Chacun doit comprendre toute l'importance de notre alimentation et que le fait de disposer d'aliments en quantité suffisante constitue le droit humain le plus fondamental. Le secteur et les consommateurs de denrées alimentaires ne devraient pas être les victimes de conflits politiques », a-t-il rappelé en conclusion.

Le Copa et la Cogeca rappellent qu'il n'est pas judicieux d'abaisser les objectifs si l'on veut promouvoir l'utilisation de biocarburants conventionnels dans la future politique européenne sur les biocarburants.

Le Copa et la Cogeca font pression pour encourager l'utilisation de biocarburants conventionnels dans le secteur des transports. Ceux-ci permettent simultanément de réduire considérablement les émissions du secteur des transports, de réduire la dépendance de l'UE au pétrole et d'assurer un bon approvisionnement en aliments pour les animaux.

Ce n'est vraiment pas le moment de mettre ces résultats en péril.

Nous sommes convaincus que la politique actuelle en matière de biocarburants vient renforcer la sécurité alimentaire puisque seule une partie du colza ou du blé est utilisée pour la production de biodiesel ou de bioéthanol. Le reste sont des produits dérivés riches en protéines utilisés pour les aliments pour animaux, ce qui permet dès lors à l'UE de réduire sa dépendance aux importations de soja. En effet, l'UE connaît une pénurie de protéines végétales et compte à 70% sur les importations des États-Unis et de l'Amérique du Sud pour répondre à ses besoins.

Nous nous opposons à la proposition de la commission environnement du Parlement européen consistant à introduire un plafond de 6% pour les biocarburants de première génération. Nous sommes en faveur d'une limite d'au moins 8% de carburants de transport issus de carburants végétaux. L'introduction de ce plafond de 6% pour les biocarburants de première génération conduirait à une forte réduction de la surface européenne de colza, mettrait en péril l'approvisionnement en aliments pour animaux et engendrerait des perturbations sur les marchés des céréales et du sucre, ainsi qu'une réduction de la diversification des cultures rendue possible par la rotation. Le plafonnement des biocarburants de première génération empêcherait de rééquilibrer le déficit en protéines végétales de l'UE. Cela pourrait également nuire à la stabilité des marchés agricoles et mènerait à une sous-utilisation de notre capacité de production. Les dirigeants européens ont encore déclaré très récemment que des terres ne pouvaient pas être retirées de la production. Or le risque que des terres arables soient abandonnées est réel. Depuis la fin des régimes de mise en jachère en 2009, on estime que 1,5 à 2 millions d'hectares de terres arables dans l'UE n'ont pas été réintégrés au processus de production et le plein potentiel de production des nouveaux États membres n'est pas encore atteint. Un plafonnement pourrait en outre miner les investissements dans les biocarburants de deuxième génération,

qui font suite à ceux qui ont été réalisés dans les biocarburants de première génération et dans la bioéconomie en général.

Le Directeur Général de la FAO, José Graziano da Silva, a déclaré il y a peu: « Nous devons arrêter d'opposer l'alimentaire et les carburants. Des preuves ont démontré que lorsqu'ils sont développés de manière responsable, les systèmes durables de production de biocarburants peuvent représenter une source supplémentaire de revenus pour les agriculteurs défavorisés ». Ce qui sera indispensable si les agriculteurs doivent nourrir une population mondiale grandissante, avec une demande alimentaire qui devrait augmenter de 60% d'ici à 2050.

En outre, le Copa-Cogeca s'oppose à l'inclusion des changements indirects d'affectation des terres (ILUC) dans les dispositions législatives, étant donné que les modèles utilisés comme base pour l'introduction de facteurs ILUC dans les rapports des fournisseurs de carburants aux États membres sont inadmissibles et ne sont pas étayés par des preuves scientifiques. Ils n'ont pas non plus fait l'objet d'un accord au niveau international. Du fait d'erreurs de données critiques et d'importants problèmes méthodologiques, ces modèles ne sont pas appropriés pour estimer avec précision l'ampleur du changement d'affectation des sols dans les pays tiers et les émissions de gaz à effet de serre qui en résultent.

De par les gains de productivité et les meilleures récoltes agricoles, le Copa et la Cogeca continuent d'affirmer que la politique actuelle reste réaliste pour autant que les biocarburants conventionnels soient produits de manière à ne pas compromettre la production alimentaire. Les biocarburants conventionnels durables d'aujourd'hui garantissent la complémentarité entre les denrées alimentaires et les carburants. Le secteur des biocarburants de l'UE joue également un rôle déterminant pour améliorer la croissance et l'emploi dans les régions rurales de l'UE.

Une politique de décarbonisation stable et ciblée visant à soutenir les biocarburants, y compris les biocarburants durables certifiés produits à partir de grandes cultures, est nécessaire pour l'après-2020.

À la suite d'un vote, Nils Torvalds, l'eurodéputé chargé de diriger ce processus, s'est vu confier un mandat pour entamer immédiatement des négociations avec les États membres. Le Copa et la Cogeca inviteront les ministres de l'UE, la Commission et l'ensemble des eurodéputés à veiller à l'inclusion de nos points de vue dans l'accord final, afin de garantir la viabilité du secteur à l'avenir.



Christian Pèes, Président de la Cogeca, met en garde : la politique européenne de production alimentaire de masse et de prix bas ne fonctionne pas, les distributeurs et les consommateurs doivent payer le prix approprié.

Cette politique de production alimentaire de masse et de prix bas, avec les distributeurs qui font baisser les prix jusqu'en dessous des coûts de production et appellent pourtant à des normes de qualité élevées, ne fonctionne pas, comme l'a souligné Christian Pèes, Président de la Cogeca.

« C'est un cercle vicieux. Les distributeurs et les consommateurs doivent payer le prix des normes de qualité qu'ils réclament pour leur alimentation », a-t-il insisté. « Ils attendent de la production de denrées alimentaires qu'elle respecte des normes élevées en matière de bien-être des animaux et de protection de l'environnement, ce qui signifie une forte hausse des coûts, mais ils

veulent pourtant des prix bas. Les supermarchés continuent à casser les prix, ce qui encourage en outre la fraude au sein de la chaîne alimentaire et engendre la confusion des consommateurs. Je ne peux accepter que les producteurs européens soient tenus de respecter ces normes très strictes

Je ne peux accepter que les producteurs européens soient tenus de respecter ces normes très strictes alors que les importations vers l'UE ne le sont pas

alors que les importations vers l'UE ne le sont pas », a-t-il ajouté.

Dans un contexte d'augmentation des coûts des intrants comme les engrais, les prix payés aux agriculteurs pour leurs produits sont souvent inférieurs aux coûts de production. « Les coopératives agricoles peuvent aider les agriculteurs à unir leurs forces et à obtenir de meilleures recettes pour leurs produits, mais les entreprises ne peuvent pas continuer à subir des pertes. Nous sommes prêts à répondre aux signaux du marché et à respecter les demandes des consommateurs, mais cela a un prix. La situation doit changer. Nous devons sortir de cette situation de prix bas et de production de masse », a souligné M. Pèes.

La politique agricole commune ne tient pas non plus compte de cette évolution. Le coût des mesures de verdissement de la nouvelle PAC, telles que la contrainte pour les agriculteurs d'avoir au moins 3 cultures même si le marché ne va pas dans ce sens et le retrait de terres de la production via les surfaces d'intérêt écologique, excède souvent la compensation. La nouvelle PAC ne traite pas de la volatilité croissante des marchés agricoles et ne soutient pas non plus suffisamment les revenus des agriculteurs. Il est impératif de l'adapter. Face aux nombreux défis tels que les conditions météorologiques variables et la volatilité des prix, davantage de mesures sont nécessaires pour aider les agriculteurs à mieux gérer les risques, comme l'assurance. L'UE pourrait également s'orienter vers un type de système comme les paiements compensatoires, qui permettrait aux agriculteurs

Dans un contexte d'augmentation des coûts des intrants comme les engrais, les prix payés aux agriculteurs pour leurs produits sont souvent inférieurs aux coûts de production

d'épargner lors des bonnes années et de leur offrir une compensation lors des années difficiles. Les importations vers l'UE doivent en outre respecter les mêmes normes, afin de garantir une chaîne alimentaire plus équilibrée et plus équitable.

De plus, il est nécessaire d'intensifier la recherche et le développement pour mettre au point par exemple des cultures dotées de rendements plus élevés et d'une meilleure résis-



tance à la sécheresse. De grandes entreprises semencières travaillent à la mise au point de blés hybrides, qui permettrait d'accroître les rendements de manière significative. Nous devons par ailleurs devenir moins dépendants des engrais. Il convient d'améliorer les infrastructures. Un nouveau projet de recherche réalisé par Rabobank et le Copa-Cogeca montre par exemple que les investissements doivent être renforcés pour améliorer les infrastructures et la capacité de stockage dans le secteur européen des céréales et des oléagineux. Cela permettrait d'optimiser les échanges et de garantir un meilleur accès des éleveurs européens à l'alimentation animale. Il existe dans notre secteur d'importantes opportunités et il est indispensable d'inclure des pro-

Il existe dans notre secteur d'importantes opportunités et il est indispensable d'inclure des projets dans le plan d'investissement de 315 milliards d'euros de M. Juncker

jets dans le plan d'investissement de 315 milliards d'euros de M. Juncker. Le potentiel de stimulation de l'emploi et de la croissance, que ce soit en amont ou en aval, est considérable. Le secteur agricole et agroalimentaire de l'UE devrait constituer un élément central du plan, puisqu'il joue un rôle essentiel vis-à-vis du renforcement de l'économie, notamment dans les zones rurales de l'UE. Et pourtant, sur plus de 2000 demandes déjà en attente, très peu voire aucune n'ont un lien avec l'agriculture. Il faut que cela change, a-t-il indiqué en conclusion.



↑ **Agriculture biologique et produits locaux**

Les consommateurs européens accordent davantage d'attention à la manière dont leur alimentation est produite et à son origine.

↑ **Simplification de la PAC**

Le Commissaire Hogan a initié un exercice de simplification de la PAC visant à éviter aux agriculteurs et aux coopératives agricoles d'être étranglés par la charge administrative et les règles complexes du verdissement dans le cadre de la nouvelle PAC.

↑ **Une chaîne alimentaire équitable**

Le Commissaire Hogan s'est engagé à analyser les raisons derrière la baisse des marges bénéficiaires des agriculteurs : il est inadmissible qu'ils soient soumis à la pression d'une poignée de distributeurs.



↓ **Prix et revenus agricoles dans l'UE en 2014**

Les revenus des agriculteurs européens sont en baisse du fait de prix bas et de l'impact de l'embargo russe sur les exportations agricoles de l'UE : des actions sont indispensables.

↓ **Production alimentaire de masse à bas coût**

Les consommateurs européens sont plus attentifs à leur régime alimentaire et à la manière dont leur alimentation est produite : qualité en hausse.

↓ **Pratiques abusives au sein de la chaîne alimentaire**

Le Commissaire Hogan souligne qu'il est inacceptable que les marges des agriculteurs soient soumises à la pression de quelques distributeurs.





Aivars Lapiņš présente au Copa-Cogeca les grandes priorités de la Présidence lettone en 2015, à savoir les projets de l'UE en matière de production biologique et d'étiquetage des produits biologiques ainsi que la simplification de la PAC



Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de Lettonie, M. Aivars Lapiņš, a déclaré lors d'un entretien accordé au Copa-Cogeca que la simplification de la Politique agricole commune (PAC), et notamment des règles compliquées du verdissement, et le dossier de la production biologique et de l'étiquetage des produits biologiques figuraient au rang des priorités de la Présidence lettone.

L'agriculture biologique est l'un des secteurs agricoles européens qui croît le plus rapidement. La Présidence lettone cherchera donc à faire progresser les projets de compromis qui visent à renforcer la production biologique et les règles d'étiquetage. M. Aivars Lapiņš explique que l'objectif est d'adopter une approche générale lors de la réunion des ministres de mai. Des règles viables permettant de répondre à la demande et de soutenir la croissance du marché biologique sont primordiales. La réunion informelle des ministres du 2 juin pourrait également être placée sous le thème de l'agriculture biologique.



Le Commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, a déjà annoncé le lancement d'un processus de simplification de la réforme de la PAC. Les ministres européens de l'Agriculture en débattront d'ailleurs lors de leur réunion du 16 mars dans l'objectif d'adopter des conclusions en mai. Il s'agit là d'une bonne nouvelle étant donné que les agriculteurs et les coopératives s'inquiètent de plus en plus d'une législation toujours plus lourde sur le plan administratif.

Six pays -Allemagne, Royaume-Uni, Danemark, Suède, République tchèque et Estonie- ont déjà fait savoir dans un courrier adressé au Commissaire Hogan qu'ils souhaitent une révision en profondeur des mesures de verdissement qui obligent, entre autres, les agriculteurs à avoir au moins 3 cultures même si les signaux du marché pointent dans une autre direction. Une évaluation des régimes de distribution de fruits et de lait dans les écoles sera également réalisée dans le cadre du processus de simplification de la PAC.

La Lettonie souhaite de plus progresser sur les propositions de la Commission concernant la santé animale, les contrôles officiels, la santé des végétaux, la révision des règles en matière de médicaments vétérinaires et la sylviculture, selon M. Lapiņš. Dans le domaine des forêts, l'objectif consiste à préparer et faire adopter des conclusions mettant en avant l'importance considérable des forêts en termes économiques et environnementaux lors d'un forum international des Nations Unies prévu à New York du 4 au 15 mai. Il a souligné que les forêts n'étaient pas uniquement un lieu de promenade mais aussi les poumons de l'Europe. Une task force a été mise sur pied dans ce but.

De nombreux agriculteurs et nombreuses coopératives sont touchés par l'embargo russe sur les exportations agricoles européennes (d'une valeur de 11 milliards d'euros). La Présidence se penchera donc sur l'impact de cet embargo afin de déterminer quelles sont les zones les plus durement touchées et pour trouver des solutions. Elle continuera de suivre de près la situation et examinera notamment les progrès réalisés par la Commission dans le domaine de la promotion aux exportations et des nouveaux débouchés. Deux événements centrés sur les services de conseil ruraux sont aussi prévus.


La Présidence s'est fixée comme objectif général d'améliorer la compétitivité de l'Union européenne en encourageant des activités qui sont sources de croissance, d'investissement et d'emplois.



La Présidence lettone aura également à cœur de promouvoir les échanges commerciaux et de faire progresser les négociations commerciales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que les négociations bilatérales comme celles entre les États-Unis et l'UE. « Nous nous félicitons du rythme rapide des négociations menées par la Commission avec les États-Unis sur le TTIP, étant donné que cet accord renforcera nos liens commerciaux. L'accord UE-Japon devrait également progresser », a déclaré Edgars Rinkēvičs, le ministre letton des Affaires étrangères. La Présidence souhaite par ailleurs promouvoir un mode de vie sain. Elle mettra notamment l'accent sur la politique en matière de nutrition, et plus particulièrement sur le « goût de l'enfance », les habitudes alimentaires des enfants et des jeunes. Le débat sera lancé lors de la conférence de haut niveau en février à Riga sur le sujet : « Vivre sainement : nutrition et activités physiques pour les enfants et les jeunes dans les écoles ». Le Copa-Cogeca travaille également sur ces questions et prévoit un atelier consacré à la lutte contre l'obésité et à la promotion d'habitudes alimentaires saines. La Présidence lettone prévoit également d'adopter un accord mondial juridiquement contraignant sur le climat à Paris, en 2015.

La Présidence s'est fixée comme objectif général d'améliorer la compétitivité de l'Union européenne en encourageant des activités qui sont sources de croissance, d'investissement et d'emplois





La Cogeca publie son nouveau rapport 2014 dans lequel figure une liste des 100 premières coopératives agricoles dans l'UE, qui montre une hausse de 14% de leur chiffre d'affaires

Un nouveau rapport publié par la Cogeca révèle que les 100 premières coopératives agricoles de l'UE ont augmenté leur chiffre d'affaires de 14% en 2013 par rapport à 2012, permettant ainsi de stimuler la croissance et l'emploi dans l'UE et contribuant à la viabilité de l'avenir des agriculteurs.

Ce rapport de 400 pages, intitulé « Développement des coopératives agricoles dans l'UE 2014 », présente des informations et des tendances actualisées par pays et par secteur concernant les principales coopératives agricoles d'Europe.

Le rapport se base sur les informations fournies par les organisations membres de la Cogeca ainsi que par la Commission européenne et Eurostat, l'office statistique de l'UE.

Christian Pès, Président de la Cogeca, a indiqué : « Les conclusions du rapport montrent l'importance économique considérable des coopératives agricoles européennes. Elles permettent aux agriculteurs d'unir leurs forces pour commercialiser leurs produits et en obtenir un meilleur prix, afin de leur assurer un avenir viable. Face à des marchés toujours plus compétitifs, il est de plus en plus essentiel pour les agriculteurs d'adhérer à des coopératives et d'accéder à des performances économiques supérieures ».

« Ce rapport montre que les meilleures performances économiques en agriculture sont observées dans les États membres et les secteurs dotés d'une part plus importante de coopératives. Les coopératives qui mettent en œuvre des stratégies commerciales et entrepreneuriales innovantes et ajoutent de la valeur à leurs produits au travers de la transformation et de la commercialisation obtiennent de bons résultats économiques. Les données présentées montrent de nouveau que les coopératives de l'UE maintiennent une présence forte et dynamique sur le marché au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, avec un chiffre d'affaires total de 347 milliards d'euros pour quelque 22 000 coopératives ».

M. Pès a ajouté en conclusion : « Il est déterminant que les institutions européennes comprennent le caractère fondamental du rôle joué par les coopératives vis-à-vis de l'agriculture européenne et la nécessité de les encourager. Il convient de mettre en place les politiques appropriées dans cet objectif ».

Vous trouverez le rapport complet sur le site internet du Copacogeca.



Évolution des 25 premières coopératives agricoles de PUE sur la période 2011-2013
(par chiffre d'affaires en millions d'euros)

Ranking (2013)	Cooperative	Country	Sector	2011	2012	2013
1	Bay Wa	DE	Farm supply	9 586	10 531	15 957
2	FrieslandCampina	NL	Dairy	9 626	10 309	11 418
3	Arla Foods	DK	Dairy	7 384	8 450	9 887
4	DLG	DK	Farm supply	5 494	6 510	7 939
5	Danish Crown	DK	Meat	6 954	6 940	7 844
6	Agravis	DE	Farm supply	6 468	7 108	7 504
7	Vion Food ¹	NL	Meat	8 870	9 620	7 033
8	InVivo	FR	Farm supply	6 083	5 669	6 138
9	Kerry Group ²	IE	Dairy	4 700	5 848	5 836
10	DMK	DE	Dairy	4 575	4 438	5 310
11	Metsä Goup	FI	Forestry	5 346	5 001	4 932
12	Tereos	FR	Arable (Sugar)	4 409	5 037	4 697 ³
13	Terrena	FR	Multi-purpose	3 871	4 478	4 667
14	Sodiaal	FR	Dairy	4 021	4 421	4 616
15	FloraHolland	NL	Horticulture	4 130	4 281	4 350
16	VIVESCIA	FR	Cereals Supply	3 483	3 983	4 209
17	Agrial	FR	Multi-purpose	2 261	2 715	3 901
18	Lantmännen	SE	Multi-purpose	4 244	4 302	3 750
19	Axéreal	FR	Farm supply	3 375	3 400	3 707
20	Danish Agro	DK	Farm supply	2 130	2 263	3 400
21	Glanbia ⁴	IE	Dairy	2 735	3 038	3 282 ⁵
22	Agricola tre valli	IT	Meat	3 056	:	3 135
23	Agrana	AT	Sugar, Starch, Fruit	2 576	3 065	3 042
24	RWZ Rhein Main, Köln	DE	Farm supply	1 910	2 298	2 683
25	RWA	AT	Farm supply	2 513	2 696	2 657

Forte baisse prévue de la production européenne de colza

Le Président du groupe de travail « Oléagineux et protéagineux » du Copa-Cogeca demande que l'interdiction du traitement des semences aux néonicotinoïdes soit levée si aucune autre alternative n'est proposée

Lors d'un entretien, Arnaud Rousseau, Président du groupe de travail « Oléagineux et protéagineux » du Copa-Cogeca, a rappelé que l'interdiction du traitement des semences aux néonicotinoïdes avait des répercussions graves sur la production de colza en Europe. Le secteur est menacé et cette interdiction doit être levée tant que des solutions alternatives n'existent pas.

« Le groupe de travail prévoit une baisse de la production de colza de 6,4% cette année. Cela résulte de l'interdiction imposée par l'UE pendant 2 ans de traiter les semences

où l'on estime à un million de tonnes la réduction de la production de colza pour la récolte 2015 par rapport à 2014. En Espagne, autre grand producteur, une baisse de la production d'oléagineux et de protéagineux est attendue, ainsi qu'une réduction de la surface emblavée en tournesols, mais les chiffres définitifs doivent encore être confirmés. Au Royaume-Uni, une nouvelle étude réalisée par la NFU prévoit par ailleurs un déclin de 36% du revenu des agriculteurs en conséquence des interdictions frappant les néonicotinoïdes et des produits phytosanitaires. En Italie et

Nous organiserons une conférence en mai pour montrer les conséquences et souligner que nous cherchons des alternatives mais que celles-ci n'existent pas. En l'absence de produits alternatifs, l'interdiction doit être levée

dans mon propre pays, la France, les producteurs de maïs ont été durement touchés. Nous réaliserons une étude en Europe pour montrer l'ampleur des répercussions » a-t-il indiqué.

« Le problème est qu'il n'existe aucun outil alternatif pour la protection des cultures de printemps. Les cultures sont notamment décimées par les attaques d'organismes

De plus en plus d'agriculteurs se détourneront des oléagineux car cette production deviendra trop risquée si la suspension de deux ans des traitements aux néonicotinoïdes devient permanente

nuisibles tels que les altises. Nous organiserons une conférence en mai pour montrer les conséquences et souligner que nous cherchons des alternatives mais que celles-ci n'existent pas. En l'absence de produits alternatifs, l'interdiction doit être levée. Nous présenterons également à cette occasion de bonnes pratiques, comme la pulvérisation en fin de journée ».

avec des néonicotinoïdes. Des conséquences plus importantes sont attendues pour les cultures de printemps » a-t-il déclaré. « En Finlande, une forte baisse de la surface de colza a été enregistrée, contraignant certains agriculteurs à cesser la production et certaines usines de trituration du colza à fermer. La situation est également particulièrement grave en Allemagne, grand producteur d'oléagineux,



« De plus en plus d'agriculteurs se détourneront des oléagineux car cette production deviendra trop risquée si la suspension de deux ans des traitements aux néonicotinoïdes devient permanente. Cette question sera l'une des grandes priorités de mon mandat de deux ans en tant que Président du groupe de travail « Oléagineux et protéagineux » du Copa-Cogeca ».

« Je suis en faveur d'un plan d'auto-alimentation de l'UE en protéagineux afin de réduire sa dépendance au soja importé, de maintenir la sécurité alimentaire et de protéger l'environnement. Des études scientifiques démontrent les avantages environnementaux des protéagineux en termes de réduction des gaz à effet de serre, de bienfaits pour la biodiversité et de formation d'un couvert végétal pendant les mois d'hiver. Le ministre français de l'agriculture, Stéphane Le Foll a récemment dévoilé un projet dans ce domaine, projet qui ne va toutefois pas assez loin. Nous avons besoin d'un plan plus ambitieux au niveau européen. Nous verrons dans quelle mesure ce plan peut s'inscrire dans le cadre de la nouvelle PAC.

Je suis en faveur d'un plan d'auto-alimentation de l'UE en protéagineux afin de réduire sa dépendance au soja importé, de maintenir la sécurité alimentaire et de protéger l'environnement

A l'heure actuelle, les rendements de ces cultures sont trop faibles pour qu'elles soient viables. Nous devons continuer à encourager la recherche pour développer des cultures avec des rendements plus élevés afin qu'elles soient plus compétitives et plus viables économiquement pour les producteurs ».

« La simplification de la PAC, et notamment la simplification des complexes règles du verdissement, sera aussi un des grands dossiers de mon mandat. Je souhaite également expliquer quels sont les retombées positives du secteur européen des biocarburants. Ce secteur offre de nombreuses opportunités, que ce soit en termes de réduction de la dépendance vis-à-vis du pétrole et des émissions de gaz à effet de serre, de stabilisation des marchés des produits de base, d'emploi ou d'alimentation en aliments pour animaux. Je veux montrer qu'une limite pour les biocarburants provenant de cultures arables dans l'objectif en matière d'utilisation de sources d'énergie renouvelables dans les transports n'est pas justifiée. Les facteurs iLUC proposés ne sont pas justifiés étant donné qu'ils reposent sur un système inexact et sans fondement scientifique ».



M. Rousseau est producteur d'oléagineux et de protéagineux en France. Il est Vice-président de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP).



Farm Africa

Alors que nous célébrons l'Année européenne du développement, Adam Bedford cherche à lever 50 000 livres sterling dans le cadre du Beehive challenge pour l'organisation caritative Farm Africa

Alors que nous célébrons en 2015 l'Année européenne du développement, une équipe de spécialistes des questions apicoles cherche, sous la houlette d'Adam Bedford de la NFU Angleterre et Pays de Galles, à lever 50 000 livres sterling pour l'organisation caritative Farm Africa afin d'aider les agriculteurs africains à nourrir l'Afrique.

A la fin de l'année 2014, cette équipe s'est rendue dans la forêt de Nou, en Tanzanie, pour travailler sur le « Beehive Challenge » (le défi des ruches). Le groupe, composé d'agriculteurs et de professionnels de l'industrie, a travaillé directement avec les agriculteurs de Tanzanie afin de construire des ruches pour la production de miel. Ce projet est mené dans 33 villages, ce qui

représente quelque 13 661 personnes.

Adam Bedford explique: « Ce projet poursuit deux objectifs. Le premier de ces objectifs est de fournir aux agriculteurs des technologies plus performantes. Les ruches sont conçues différemment des ruches traditionnelles, lesquelles doivent normalement être détruites pour récolter le miel et qui bien souvent sont très lourdes. Les ruches modernes sont plus légères et plus faciles à manipuler. L'extraction du miel est ainsi facilitée ce qui permet aux femmes de réaliser ces activités d'apiculture. Ces ruches en forme de boîte sont aussi plus productives. Une seule d'entre elles peut produire 4 fois plus de miel par an que les ruches traditionnelles

fabriquées à partir de troncs. Le miel représente un revenu supplémentaire important pour les familles et leur permet d'acheter des outils, des vêtements et d'envoyer leurs enfants à l'école. Ceux qui participent au projet ont vu leurs revenus augmenter en moyenne de 18% ».

Il a ajouté: « Chaque année, la Tanzanie perd 300 000 hectares de forêts. L'objectif de ce projet est également de freiner la déforestation. C'est principalement la pauvreté qui est responsable de la déforestation. La production de miel, qui apportera aux agriculteurs un revenu amélioré et plus sûr, permettra de mieux protéger la forêt. Ils agissent comme des gardiens de la forêt, constamment à l'affût de menaces potentielles. Ce projet est synonyme d'avenir meilleur pour une population qui compte parmi les plus vulnérables en Tanzanie tout en permettant de restaurer les précieuses ressources forestières du pays ».



« Le projet encourage aussi les agriculteurs à unir leurs forces au sein des coopératives pour commercialiser et vendre leurs produits, localement et dans les grandes villes, afin d'en tirer un meilleur prix » a-t-il souligné.

Il propose des formations sur les dynamiques de groupe, l'entrepreneuriat et la planification des activités aux associations d'apiculteurs. Ces formations ont pour but de renforcer les compétences des apiculteurs et de les aider à mettre sur pied des coopératives solides. Deux associations d'apiculteurs ont été formées jusqu'à présent et ont réuni les conditions nécessaires pour être reconnues officiellement.

« Je souhaitais faire partie de ce projet car il y a de très nombreux points communs entre l'Afrique et l'Europe. Les défis auxquels sont confrontés les agriculteurs africains, comme le changement climatique et le renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire, sont similaires à ceux que rencontrent les agriculteurs européens. Il est important qu'en Europe nous ayons conscience de la situation en Afrique afin de pouvoir apporter notre aide » a-t-il expliqué.

simplement de l'argent, l'organisation mène des projets pour enseigner aux communautés rurales des techniques agricoles et forestières durables et les aider à accéder aux marchés et apporter une valeur ajoutée à leurs produits. Par le biais de projets enseignant l'apiculture, le tissage de paniers en raphia et la culture de champignons, cette organisation aide les agriculteurs et les communautés rurales à développer leur potentiel entrepreneurial. Farm Africa part du principe que les petits exploitants jouent un rôle clé pour que les communautés rurales africaines puissent prospérer et se développer.

Ce projet a été sponsorisé par le Copa-Cogeca dans le cadre de l'Année européenne du développement **#EYD2015**.

Si vous souhaitez les aider, vous pouvez faire un don sur : <http://uk.virginmoneygiving.com/Beehivechallenge>



L'objectif de l'équipe consiste à lever un total de 50 000 livres sterling en 2015 pour l'organisation Farm Africa et un travail médiatique à l'aide de vidéos, des réseaux sociaux et d'articles dans la presse sera mené dans ce but. « La notion d'« agriculteurs aidant les agriculteurs » est très forte » a rappelé M. Bedford.

Farm Africa est une organisation caritative qui oeuvre pour la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus auprès des agriculteurs de subsistance afin qu'ils aient un avenir meilleur pour leurs familles. Au lieu de leur donner



Les dernières données du Copa-Cogeca montrent un effondrement de la confiance des agriculteurs à la fin de l'année 2014 et Eurostat prévoit également une baisse des revenus agricoles européens en 2014

Une nouvelle enquête réalisée par le Copa-Cogeca auprès de dix Etats membres révèle qu'après une embellie d'un an et demi, la confiance du secteur agricole européen a chuté au cours du troisième trimestre 2014 en raison de prix agricoles faibles.

D'après le baromètre du Copa-Cogeca, cette baisse de la confiance a été enregistrée dans tous les pays. Un approvisionnement en produits agricoles plus élevés, la fermeture du marché russe ainsi que de mauvaises conditions météorologiques dans certaines régions d'Europe ont fait baisser en général les prix agricoles et par conséquent le moral des agriculteurs. Les prix élevés des intrants ont également pesé sur cette tendance. Même si le faible prix du pétrole a fait baisser le prix des intrants énergétiques, cela n'a pas permis de compenser la chute des prix au producteur.

La nouvelle politique agricole commune (PAC) a également suscité des réactions mitigées dans les Etats membres. Les agriculteurs d'Allemagne et du Royaume-Uni s'inquiètent particulièrement d'une législation compliquée et très lourde sur le plan administratif. L'enquête révèle en revanche que les agriculteurs de Hongrie, Pologne et Roumanie sont plus positifs et espèrent obtenir plus de subventions. En France, 4 agriculteurs sur 10 ont indiqué rencontrer des difficultés majeures en raison des coûts d'exploitation et des conditions climatiques difficiles. Aux Pays-Bas, les agriculteurs s'inquiètent particulièrement de la chute des prix de la viande porcine résultant de l'embargo russe. En Suède, les producteurs se plaignent avant tout des prix très faibles dans les secteurs du lait et de la viande bovine. Pour leur part, les agriculteurs italiens ont mis en avant le fait que la production de vin et d'huile d'olive a été touchée par de mauvaises conditions météorologiques.

Cette enquête, effectuée entre septembre et novembre 2014, est réalisée deux fois par an en Belgique (Flandre), Allemagne, France, Italie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Suède, au Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles) et aux Pays-Bas, auprès de plus de 6600 producteurs. Vous trouverez le rapport intégral sous le lien suivant <http://www.copa-cogeca.be/StatisticsandEconomicAnalysis.aspx>

Eurostat, l'agence statistique de l'UE, a publié aujourd'hui de nouveaux chiffres qui prévoient une baisse de 1,7% des revenus agricoles dans l'UE en 2014. Ce chiffre masque toutefois d'importantes différences entre Etats membres. Les revenus ont chuté de 23% en Finlande, de 19% en Lituanie, de 15% en Belgique et de 11% en Estonie et en Italie en raison de la crise russe. Ces premières estimations ne tiennent toutefois peut être pas pleinement compte des effets de cette crise. L'indice de confiance du Copa-Cogeca pourrait encore chuter à l'avenir. Les producteurs européens de lait, de viande porcine et bovine et de fruits et légumes touchés par la crise russe ont donc besoin d'une aide ciblée, d'une politique de promotion des exportations et de nouveaux marchés.



“Use of the right form of nitrogen fertilizer is of great importance as different products have different environmental impacts”

Daniella

“Combining good agricultural practice with Directly Available Nitrogen (DAN) fertilizers enhances my nitrogen-use efficiency and minimizes my environmental losses”

Danny

“DAN fertilizers will put enough food on my table. Even when i am grown up”

Dani

www.danfertilizers.com





Les dirigeants participant au business forum de la présidence de la cogeca soulignent l'impérieuse nécessité pour les coopératives agricoles d'être innovantes et remettent les prix européens pour l'innovation 2014



Il est essentiel que les coopératives agricoles soient innovantes pour apporter une valeur ajoutée à la production, répondre à l'évolution des besoins des consommateurs et tirer profit des nouvelles opportunités de marché dans un environnement sans cesse plus compétitif, ont déclaré, en décembre, les dirigeants participant au Business forum de la Présidence de la Cogeca.

Les prix européens pour l'innovation coopérative 2014 ont été remis dans le but d'encourager l'innovation.

Prenant la parole lors de cet événement, Christian Pès a souligné combien le fait pour une coopérative d'être innovante et d'apporter de la valeur ajoutée aux produits bénéficie finalement à ses membres, c'est-à-dire aux agriculteurs. L'adhésion à une coopérative permet aux agriculteurs d'unir leur force pour commercialiser leurs produits et leur apporter une valeur ajoutée afin d'obtenir de meilleures recettes du marché. Le Business forum ne s'est toutefois pas exclusivement penché sur des questions liées aux produits et à l'innovation technologique. Il y a également été question d'innovation financière qui s'avère fondamentale sur les marchés des produits de base en proie aujourd'hui à des turbulences et sur lesquels règne une extrême volatilité.

Prenant la parole à propos de l'innovation financière, l'intervenant principal, le professeur Dr. Ir. Joost M.E. Pennings de l'université de Maastricht et de l'université de Wageningen a expliqué que « L'innovation financière, telle que le recours aux contrats à terme pour aider à se protéger contre les risques, est de première importance

pour la performance des coopératives agricoles. L'utilisation d'instruments financiers (à savoir les contrats à termes/options) les aide à réduire et à gérer la volatilité des prix, ce qui accroît le produit net des membres et peut créer une valeur additionnelle pour la coopérative ».

Et Christian Pès de poursuivre « Les coopératives agricoles peuvent aussi utiliser leurs relations uniques avec les membres et tirer profit du flux supplémentaire d'informations obtenues tout au long de la chaîne de valeur, étant donné qu'elles s'engagent dans des transactions tout en contrôlant également le processus décisionnel des entreprises coopératives et en y participant ».


Présentant les prix lors de la cérémonie, Christian Pès, Président de la Cogeca, a déclaré: « Nous avons reçu cette année un nombre important de candidatures pour ces prix prestigieux, qui ont pour objectif de promouvoir l'innovation et de montrer combien les coopératives agricoles européennes sont innovantes. Ils visent en


outre à encourager d'autres coopératives à améliorer leur compétitivité et leur positionnement au sein de la chaîne alimentaire, ainsi qu'à développer des produits plus innovants. L'innovation permet des gains d'efficacité en termes de productivité et une utilisation optimale des ressources. Ceci revêt une importance cruciale dans le contexte actuel d'une

demande alimentaire croissante, de ressources limitées et d'un marché compétitif. Les coopératives agricoles se doivent de produire plus et des produits de meilleure qualité, de manière durable, et d'assurer des gains économiques et de meilleures recettes du marché au bénéfice des agriculteurs. Les trois prix décernés aujourd'hui montrent que les coopératives agricoles sont en mesure de répondre aux besoins en constante


Les prix européens pour l'innovation coopérative 2014 ont été remis dans le but d'encourager l'innovation.

évolution des consommateurs et de la chaîne alimentaire et de retenir davantage de la valeur ajoutée du produit ».

 *Le Prix pour accomplissements exceptionnels dans la catégorie « Procédés alimentaires » a été remis par Christian Pées à la coopérative céréalière française Dijon Céréales qui a utilisé une approche innovante en créant un projet de recherche à long terme dans le but d'accroître la valeur ajoutée de ses produits céréaliers. Le pain brioché G-Nutrition a été développé spécifiquement pour lutter contre la dénutrition des personnes âgées et est commercialisé et distribué dans les établissements de santé.*

 *Le deuxième Prix dans la catégorie « Bioéconomie/ efficacité d'utilisation des ressources » a été remis par Martin Pýcha, Vice-président de la Cogeca, à la coopérative agricole espagnole Valle del Jerte pour son approche innovante dans la création d'un système de consultation spécial visant à conseiller les agriculteurs en faveur d'une utilisation plus efficace de l'eau. Valle del Jerte, en collaboration avec ses membres, a développé un système efficace d'information pour la vérification, la mesure et*

l'analyse des besoins en irrigation. Les résultats du projet montrent que cela a permis de mieux utiliser l'eau et a conduit à une amélioration de la qualité.

 *Le troisième Prix dans la catégorie « Entreprenariat/ Responsabilité sociale des entreprises / Services aux membres » a été remis par Maria-Antónia Figueiredo, Vice-présidente de la Cogeca, à une coopérative espagnole, Cooperativa Ganadera de Caspe, pour son approche innovante dans la création d'un réseau d'excellence parmi les cadres dirigeants des différentes unités coopératives tout au long de la chaîne d'approvisionnement, pour fournir un soutien sur mesure aux membres dans leur processus décisionnel. Ce système a permis de multiplier de façon significative ses transactions avec les membres et d'améliorer globalement la performance économique de la coopérative.*





Les agriculteurs finlandais se mettent à nu pour la bonne cause : succès du calendrier en Finlande

L'Union finlandaise des producteurs agricoles et des propriétaires forestiers (MTK) a publié cette année un nouveau calendrier sexy mettant en vedette plus de 20 jeunes agriculteurs finlandais qui se sont portés volontaires pour se mettre à nu pour la bonne cause.

Klaus Hartikainen, Directeur de la communication à la MTK, a indiqué : « Les jeunes agriculteurs de la MTK ont voulu rassembler des fonds pour une œuvre caritative. Les profits du calendrier iront à l'Association finlandaise des troubles de l'alimentation (Syömishäiriöliitto-SYLI ry), au bénéfice des patients souffrant de troubles de l'alimentation et de leurs familles. C'est pourquoi nous avons choisi comme nom pour le calendrier « La beauté de l'authentique », pour faire passer le message selon lequel les gens sont beaux tels qu'ils sont ».

« Les idées de photos viennent des agriculteurs eux-mêmes mais les séances photos ont été réalisées avec l'assistance d'un photographe, producteur et graphiste professionnel. Ce calendrier mural caritatif a été l'une des principales activités de communication pour l'année à thème des jeunes agriculteurs. Cette année, maintenant

Les jeunes agriculteurs voulaient de plus faire preuve de leur attitude positive et tournée vers l'avenir

terminée, s'est intitulée à la MTK « Année passion ». Ce titre reflète l'attitude et l'enthousiasme des jeunes agriculteurs vis-à-vis de leur vocation. Leur dévouement se retrouve également dans le calendrier ».

Les jeunes agriculteurs voulaient de plus faire preuve de leur attitude positive et tournée vers l'avenir. Les jeunes agriculteurs sont des entrepreneurs actifs qui n'hésitent pas à prendre des risques.

Même si l'idée d'un calendrier d'hommes et de femmes nus n'est pas vraiment nouvelle, les jeunes agriculteurs sont parvenus à y apporter une approche innovante en réalisant un calendrier de producteurs de denrées alimentaires passionnés par leur métier. Chaque image

du calendrier montre des jeunes agriculteurs nus vacant ensemble à leurs activités sur l'exploitation, que ce soit dans les champs ou la forêt, dans les bâtiments d'élevage ou avec les machines. La beauté du paysage finlandais en été peut également être observée sur ces photos.





Le calendrier a largement attiré l'attention des médias et a fait le buzz sur les réseaux sociaux, aussi bien en Finlande que dans les pays voisins. Ce projet a en outre eu pour effet de créer une ambiance positive parmi les jeunes agriculteurs. Il a permis d'accroître la visibilité des activités de la MTK en faveur de ceux-ci.

Les 5000 exemplaires du calendrier ont maintenant été vendus. Une partie l'a été lors de divers événements organisés dans le cadre de l'année à thème et une autre via la boutique en ligne de la MTK. Ce calendrier a permis de lever des fonds substantiels. Le chèque sera prochainement remis à l'Association finlandaise des troubles de l'alimentation, comme l'a expliqué Klaus Hartikainen, Directeur de la communication à la MTK.

L'année à thème de la MTK sur les jeunes agriculteurs a globalement été couronnée de succès. Elle a vu l'organisation de dizaines d'activités au niveau local, national et international. Une autre activité réussie de communication a consisté à faire voyager un tracteur Valtra rose de type « summer-cat », spécialement équipé, dans toute la Finlande, durant l'été 2014. Ce tracteur a également joué d'une bonne couverture médiatique, à l'instar de tous les événements agriculteur-consommateur auquel il a participé.

Meri Ojanen est médiatrice des jeunes agriculteurs et vous trouverez certaines des images du calendrier sur le site internet de la MTK : http://www.mtk.fi/ajankohtaista/tiedotteet/tiedotteet_2014/maaliskuu/fi_FI/Nuorten_kalenteri_julkaisujakuvat/

Les agriculteurs irlandais ont eux aussi publié un nouveau calendrier sexy 2015, dont les profits iront à l'association caritative de leur choix. Il est arrivé en 7e position dans le classement « Chart of lust » du magazine Grazia cette année. Pour de plus amples détails, Cf. : <http://www.farmercalendar.com/contact.php#nav>



Le secteur biologique enregistre l'une des croissances les plus rapides de l'agriculture de l'UE : le Président du groupe de travail « Agriculture biologique » du Copa-Cogeca indique que le secteur pourrait atteindre 15 à 25% de la surface agricole de l'UE moyennant des règles appropriées



Réagissant aux demandes des consommateurs, le secteur biologique de l'UE enregistre actuellement l'une des croissances les plus rapides du secteur agricole et pourrait atteindre 15 à 25% de la surface agricole de l'UE si les règles appropriées sont en place, selon M. Edouard Rousseau, Président du groupe de travail « Agriculture biologique » du Copa-Cogeca.

Il a néanmoins averti que la proposition initiale de la Commission de révision des règles relatives à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques mettrait en péril le dynamisme et la forte croissance du secteur.

« La Commission a voulu aller trop vite, sans donner au secteur le temps de réfléchir à la meilleure manière de procéder. Nous sommes disposés à travailler sur ce dossier mais il nous faut du temps. Le système actuel, qui s'est développé au cours des 20 dernières années, fonctionne bien, et ce dont nous avons besoin, c'est une évolution », a-t-il souligné. Cette demande a également été formulée par de nombreux eurodéputés et ministres européens de l'Agriculture.

« Nous sommes prêts à travailler avec la Présidence lettone sur un projet de compromis pour le secteur s'il tient compte de nos principales préoccupations », a-t-il ajouté.

M. Rousseau a ensuite mis en avant certains points clés : « Pour répondre à la demande et soutenir la croissance du marché biologique, nous souhaitons le maintien d'exploitations mixtes dans le secteur, puisqu'une interdiction dissuaderait les agriculteurs de se convertir à l'agriculture biologique. Les producteurs devraient également continuer à être autorisés à utiliser des animaux non-biologiques à des fins de reproduction lorsqu'une certaine race n'existe pas dans le secteur biologique, avant de se convertir. Une interdiction irait à l'encontre

du principe de diversité génétique défendu en agriculture biologique. Nous voulons également que soit maintenue l'utilisation de semences et de matériel de reproduction des végétaux conventionnels car leur interdiction à partir du 31 décembre 2021 restreindrait le nombre de variétés offertes aux producteurs ou rendrait la production végétale impossible en raison d'un manque d'approvisionnement dans certaines zones, et limiterait de plus la biodiversité. Nous estimons en outre qu'il conviendrait de maintenir l'obligation de pratiquer des contrôles annuels, puisque cela permet de conserver un lien régulier entre les organes de certification et les opérateurs, compte tenu des changements rapides apportés à la réglementation et de la complexité du cadre réglementaire ».

Nous avons une liste complète de points qui doivent être inclus dans les nouvelles règles devant être introduites en 2017.

« Toutefois, certains éléments positifs ont été introduits par la Commission vis-à-vis des échanges commerciaux avec les pays tiers, afin d'assurer une concurrence plus loyale entre les produits européens et les importations qui sont autorisées à porter le même logo UE, permettant ainsi de conserver la confiance du consommateur », a-t-il ajouté en conclusion.



PESTICIDES AND SUSTAINABLE AGRICULTURE



Health

Our Safe and Sustainable Use Initiative contributes to safeguarding farmer health and protecting the environment



Biodiversity

We work with partners to promote resource-efficient agriculture for the benefit of harvests and biodiversity



Water

Working together with key European stakeholders we're helping to keep pesticides out of water



Food

We actively address consumer concerns about pesticide residues; Europe's food has never been safer or healthier



Pesticides play a vital role in ensuring agricultural productivity and competitiveness. But our industry does a lot more than just help farmers put healthy, high-quality and affordable food on European tables. With projects in four thematic areas – Food, Water, Health and Biodiversity – we promote and encourage the safe and sustainable use of our technology in countries across Europe. Through innovation, agricultural productivity can help deliver benefits to society while protecting the environment, safeguarding health and promoting biodiversity.

The EU needs regulatory policies that foster rather than discourage this innovative spirit. Find out how Europe can ensure its place as a world leader in innovation and economic, social and environmental security: www.visionforeurope.eu



Ian Pigott présente les nouvelles technologies innovantes introduites dans son exploitation de grandes cultures ainsi que le lancement de sa ferme école, destinée à promouvoir des habitudes alimentaires saines chez les écoliers

Perspective d'agriculteur

Issu d'une famille d'agriculteurs de Harpenden, Ian Pigott, cultivateur anglais, a mis en avant dans un entretien les nouvelles technologies innovantes introduites dans son exploitation, ainsi que le lancement de sa ferme école, laquelle est destinée à promouvoir des habitudes alimentaires saines chez les enfants.

Située à une trentaine de kilomètres du centre de Londres, son exploitation de grandes cultures produit de l'orge, des oléagineux et de l'avoine. Il s'agit d'une exploitation de démonstration visant à faire le lien entre environnement et agriculture (LEAF).

Dans le cadre de 2015, Année internationale des sols des Nations Unies, M. Pigott a expliqué au Copa-Cogeca son important investissement dans l'exploitation cette année, sous forme d'un semoir sans labour. « C'est vraiment une décision majeure. Les sols ont été dégradés au fil des ans et sont devenus plus résistants au vulpin et aux fongicides. Cet initiative vise à favoriser la santé des sols. En réduisant le labour, celle-ci pourra être considérablement améliorée, en faisant remonter

les matières organiques et en accroissant l'activité bactérienne. Nous aurons en outre davantage de cultures de printemps et nous aurons des cultures de couverture à tout moment de l'année. Nous cultiverons des pois de printemps, de l'orge, de l'avoine et des oléagineux de printemps cette année et utiliserons beaucoup moins d'intrants », a-t-il indiqué.

En outre, il préside le projet éducatif « Agriculture et campagnes », partiellement financé par l'Union nationale des agriculteurs (NFU) d'Angleterre et du Pays de Galles, et s'est engagé dans la création du programme « Bright Crop » avec la NFU. L'objectif de ce programme consiste à attirer des jeunes non issus



du milieu agricole dans le secteur. Il cible les 13-16 ans, avec des visites dans les écoles destinées à informer les élèves des possibilités de carrière offertes par le secteur agricole et agroalimentaire. Il s'agit donc non seulement de l'agriculture mais également des emplois liés à l'alimentation.

En outre, M. Pigott a mis sur pied l'année dernière sa propre ferme école, qui peut accueillir jusqu'à une centaine d'enfants, avec un programme d'enseignement concernant l'environnement, l'importance de sols sains, mais aussi le processus de transformation du blé en farine puis en pain. Cette association a pour but de mettre les enfants en contact avec l'agriculture, de leur montrer d'où vient leur alimentation et d'encourager des habitudes alimentaires saines dès le plus jeune âge, afin de contribuer à la lutte contre les problèmes tels que l'obésité. « Certains enfants n'ont jamais mis les pieds dans une exploitation agricole et je vois qu'ils tirent d'énormes bénéfices de cette expérience », a-t-il ajouté. Une salle de conférence est également à louer pour aider à financer ce projet.

En collaboration avec le programme LEAF, M. Pigott a également lancé en 2006 un dimanche fermes ouvertes, lors duquel 420 exploitations ouvrent leurs portes au public au Royaume-Uni, afin de rapprocher les britanniques de l'agriculture et de la nature. Quelque 207 000 visiteurs y ont participé l'année dernière. En 2014, ses réalisations lui ont valu d'obtenir le Prix Kleckner

pour le progrès commercial et technologique. Pour de plus amples informations, Cf. www.face-online.org.uk, www.thralesend.co.uk

Les journées fermes ouvertes connaissent de plus en plus de succès et existent déjà depuis 30 ans en Belgique, ainsi que dans des pays comme les Pays-Bas, la France, l'Allemagne ou la Lettonie. Elles permettent d'expliquer l'agriculture au grand public et de lui montrer la manière dont l'alimentation est produite, de promouvoir des habitudes alimentaires saines ainsi que les bonnes pratiques agricoles, et de présenter les bénéfices pour la société dans son ensemble des activités menées par les agriculteurs et leurs coopératives pour préserver l'environnement rural. Le Copa-Cogeca a l'intention de développer ses travaux sur ce thème.



Peu de programmes de développement rural adoptés pour 2014-2020: Le Copa-Cogeca appelle la Commission européenne à trouver une solution sans quoi les agriculteurs, les forestiers et les coopératives seront dans l'incapacité de planifier.



Alors que seuls 27 programmes opérationnels sur 118 ont été approuvés, le Copa-Cogeca demande à la Commission européenne de trouver une solution sans quoi ils risquent d'être retardés jusqu'en juin 2015, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les agriculteurs, les forestiers et les coopératives agricoles de l'UE.

Jusqu'à présent, les programmes suivants ont été approuvés: Danemark, Autriche, Pologne, Portugal (Portugal continental, Açores, Madère), Finlande (Continent, Åland), Allemagne (National, Réseau rural et deux régions, Bavière, Hesse, Mecklembourg-Poméranie occidentale, Rhénanie-Westphalie du Nord), Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Espagne, Slovaquie, Slovénie, Royaume-Uni (Angleterre), Belgique (Flandres), Estonie, France (Mayotte, Réseau rural national). Quelque 90 programmes n'ont donc pas été inscrits dans la procédure de report et risquent d'être retardés jusqu'en juin 2015.

« La Commission européenne doit trouver une solution pour les programmes de développement rural qui ne feront pas partie de la procédure de report et seront repoussés à plus tard pour des raisons de procédure liées à la révision du budget européen (cadre financier pluriannuel) » a déclaré

la Présidente du groupe de travail « Développement rural » du Copa-Cogeca, Maira Dzelzskaleja.

« Le Copa-Cogeca craint que les Etats membres qui seront prêts à mettre en place leur programme opérationnel de développement rural ne pourront pas commencer. Les agriculteurs et leurs coopératives ont besoin d'être rassurés pour pouvoir poursuivre leurs projets, mais à l'heure actuelle, ils sont confrontés à une situation difficile marquée par les incertitudes » a-t-elle souligné.



Quelque 90 programmes n'ont donc pas été inscrits dans la procédure de report et risquent d'être retardés jusqu'en juin 2015

Elle a ajouté: « Face à des défis toujours plus nombreux, les engagements des agriculteurs, des propriétaires forestiers et des

coopératives ne peuvent être menacés. Leur contribution à la croissance et l'emploi dans les zones rurales de l'UE ainsi qu'aux objectifs climatiques et environnementaux est déterminante et doit être prise en considération. Les mesures d'aide aux investissements et à l'installation des jeunes agriculteurs sont essentielles pour le secteur. L'aide est primordiale pour que le secteur agricole et forestier en Europe reste viable et pour garantir le renouvellement générationnel ».

La nouvelle politique européenne de promotion peut potentiellement apporter une importante contribution à la diversification de l'UE vers de nouveaux marchés, mais il est essentiel que les règles soient correctement mises en œuvre, comme l'a rappelé le Président du groupe de travail « Promotion » du Copa-Cogeca

La nouvelle politique de l'UE en matière de promotion des produits agricoles, qui devrait entrer en vigueur en 2016, aidera les producteurs et les coopératives agricoles d'Europe à se diversifier sur de nouveaux marchés, notamment dans le contexte de l'embargo russe sur les exportations, a souligné M. Jerzy Wierzbicki, Président du groupe de travail « Promotion » du Copa-Cogeca.

Il est néanmoins nécessaire de renforcer le soutien technique pour garantir l'efficacité de cette politique. La Commission européenne ne doit pas commencer à défaire ni aller au-delà de l'accord politique trouvé au niveau de l'UE dans le cadre de l'élaboration des règles de mise en œuvre.

M. Wierzbicki a souligné : « Cette nouvelle politique ambitieuse paraît bonne puisqu'elle simplifiera grandement les procédures administratives et réduira la charge administrative pour le secteur. Il s'agissait là en effet d'un facteur clé qui avait par le passé un impact négatif sur l'utilisation de ses possibilités. Il est en outre bon que les fonds soient passés de 30 à 60 millions d'euros depuis le dernier appel en raison de l'embargo russe et que le budget annuel total passe de 60 à 200 millions jusqu'en 2019 ».

« La politique de promotion joue un rôle important en contribuant à garantir la reconnaissance de notre large éventail de produits agricoles européens de qualité, tant en Europe qu'au niveau mondial. Cela sera déterminant au vu

Nous estimons en outre que la Commission n'accorde pas suffisamment de temps par rapport à la durée des campagnes. Six ans ne suffisent pas.

des opportunités à venir dans les économies émergentes. Mais il sera par ailleurs essentiel de garantir que les organisations proposant obtiennent un soutien technique approprié afin de mieux comprendre les règles lors de la soumission de leurs programmes. La Commission doit progresser cette année dans la création de la plateforme pour les parties prenantes et lancer la formation prévue dans le cadre du nouveau régime avant le début des

campagnes de promotion en 2016 », a-t-il rappelé.

« Je suis également préoccupé par le fait que le secteur ne soit pas suffisamment consulté et que la Commission aille au-delà de l'accord politique trouvé par l'UE concernant le nouveau régime lors de l'élaboration des règles de mise en œuvre. Par exemple, la Commission essaye de rendre plus difficile pour les organisations de promouvoir des régimes de qualité nationaux dans les actes délégués. Les règles prévues pour les programmes simples peuvent avoir un effet négatif pour deux tiers des campagnes existantes. De plus, la proposition concernant la visibilité des marques est irréalisable. Le résultat visé ne sera pas obtenu », a-t-il averti.

« Nous estimons en outre que la Commission n'accorde pas suffisamment de temps par rapport à la durée des campagnes. Six ans ne suffisent pas. Il faut du temps pour rendre les programmes réellement opérationnels et nous devons de plus poursuivre l'activité de promotion. Une plus grande flexibilité est donc primordiale. Les fonds doivent être utilisés pour accroître nos parts de marché et non pas seulement pour initier des projets sur de nouveaux marchés. Je pense également que les fonds devraient être utilisés aussi bien pour des campagnes sur les marchés des États membres que sur ceux des pays tiers. Dans le contexte d'un marché toujours plus marqué par la concurrence, il est tout aussi important de promouvoir nos produits sur le marché intérieur », a-t-il souligné.

M. Wierzbicki a insisté en conclusion : « La nouvelle politique nous aidera à trouver de nouveaux marchés d'exportation pour nos produits et devrait contribuer à la résistance du secteur agroalimentaire européen à la concurrence croissante sur le marché intérieur. »





La simplification de la PAC et la lutte contre les pratiques déloyales dans la chaîne alimentaire font partie des priorités du Commissaire Hogan

La simplification de la PAC et la lutte contre les pratiques abusives et déloyales dans la chaîne alimentaire européenne pour garantir un revenu décent aux producteurs sont les grandes priorités du Commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan.

Il a insisté sur ces éléments en février, lors de la Conférence de la National Farmers Union (NFU) Angleterre et Pays de Galles à Birmingham, ainsi qu'à l'occasion du Congrès de l'organisation des coopératives espagnoles (Cooperativas Agro-alimentarias) en Espagne et d'un événement de réseautage sur la PAC à Bruxelles.

M. Hogan a déclaré: « La stabilité que la PAC confère au secteur agricole stimule la croissance économique et la création d'emplois dans les zones rurales ainsi

que tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Je continuerai à défendre l'importance et la valeur de la PAC, tout en écoutant avec attention les réactions constructives par rapport à sa mise en œuvre. Je suis persuadé que des améliorations sont possibles dans plusieurs domaines et c'est pour cela que j'ai fait de la simplification un de mes chevaux de bataille pour le programme de travail en 2015. Tout doit être fait pour que les agriculteurs utilisent pleinement leur potentiel économique et de création d'emplois. Des règles plus simples permettront plus de compétitivité. Toutefois, l'exercice de simplification ne sera pas forcément aisé! Notre approche doit être pragmatique et flexible, elle doit cibler les changements qui seront synonymes d'amélioration pour les agriculteurs sans

diminuer l'efficacité opérationnelle de la PAC dans son ensemble. J'aimerais également rappeler que tout ce qui fait l'objet de critiques n'a pas été imposé par Bruxelles. A ce titre, j'ai déjà lancé un examen complet de la PAC pour identifier les domaines qui méritent d'être simplifiés et ceux qui, conformément au principe de subsidiarité, devraient relever de la responsabilité des Etats membres. J'écouterai attentivement les commentaires des agriculteurs européens sur la mise en œuvre de la PAC. Vous, les gardiens des sols, êtes les mieux placés pour faire savoir aux décideurs politiques ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré. J'ai identifié un certain nombre de domaines dans lesquels les règles peuvent et devraient être simplifiées dans les mois et années à venir. Commençons pas le nouveau régime de paiements directs. Je serai fidèle à la volonté de la précédente Commission de procéder à une révision des règles sur les surfaces d'intérêt écologique après la première année de mise en œuvre. Je m'engage à réviser d'autres segments liés aux paiements directs sur la base des évaluations critiques des agriculteurs qui connaissent le terrain. Si une mesure de simplification peut améliorer la vie des agriculteurs sans rouvrir les décisions politiques de base de la réforme de 2013, j'en tiendrai compte. Ensuite, plus de 200 règlements de la Commission portant sur l'OCM seront revus et simplifiés. Le potentiel de simplification de cet exercice est important pour les opérateurs du secteur agro-alimentaire et j'espère que les agriculteurs britanniques l'exploiteront au maximum ».

M. Hogan travaillera aussi sur les pratiques abusives et déloyales dans la chaîne alimentaire afin d'augmenter les marges des agriculteurs. Il n'est pas admissible que leurs marges bénéficiaires soient sous pression. « Les agriculteurs doivent faire face à des coupes budgétaires de la PAC, à la volatilité sur les marchés

et à des conditions météorologiques défavorables. La dernière chose dont ils ont besoin est une chaîne d'approvisionnement alimentaire injuste pour tous. Tous les maillons de la chaîne devraient comprendre qu'il est impératif que les producteurs puissent obtenir des revenus décents pour leurs matières premières. Aucune entreprise en aval de la chaîne n'existerait sans les producteurs. Je suis de près les évolutions au Royaume-Uni ainsi que les nouveaux pouvoirs accordés à la médiatrice de la chaîne d'approvisionnement pour mettre en œuvre le Code de bonnes pratiques des fournisseurs. C'est dans notre intérêt à tous » a-t-il souligné.

Ce Code de bonnes pratiques des fournisseurs est entré en vigueur au Royaume-Uni en février 2010 et est contraignant sur le plan juridique. Comme il est ensuite devenu clair que nous avons besoin d'une personne pour veiller à une bonne application de ces règles, un poste de médiateur a été créé pour imposer des amendes lorsque les règles du Code ne sont pas respectées, afin d'éviter les pratiques déloyales et abusives. M. Hogan a indiqué à la NFU que ce poste de médiateur pourrait « constituer un modèle » pour une politique à l'échelle européenne.

La Commission européenne étudie également à l'heure actuelle des pistes pour améliorer l'accès aux financements des agriculteurs, notamment les jeunes agriculteurs lorsqu'ils commencent leur carrière dans l'agriculture. Il a conclu en indiquant que la Commission travaillait en étroite coopération avec la Banque européenne d'investissements.

“ La stabilité que la PAC confère au secteur agricole stimule la croissance économique et la création d'emplois dans les zones rurales ainsi que tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire





L'eurodéputé Giovanni La Via, nouveau Président de la commission environnement du Parlement européen, définit les priorités pour l'agriculture

Dans le cadre d'un entretien accordé au Copa-Cogeca, le nouveau Président de la commission environnement du Parlement européen, Giovanni La Via, a souligné qu'il était primordial que la PAC soit simplifiée et que les sanctions imposées aux agriculteurs en raison des nouvelles règles du verdissement soient réduites.

« Il est nécessaire de simplifier beaucoup plus les règles de la nouvelle PAC, notamment celles relatives au verdissement » a-t-il déclaré. « Les sanctions infligées aux agriculteurs

sont beaucoup trop lourdes. Une erreur mineure dans l'application des mesures peut parfois entraîner une forte baisse du paiement octroyé à l'agriculteur pour les

Les sanctions infligées aux agriculteurs sont beaucoup trop lourdes

services environnementaux fournis » a-t-il expliqué.

« Les sanctions sont trop nombreuses et nous devons voir comment modifier avant 2017 les règles de base relatives aux paiements du verdissement. Les Etats membres ont rencontré de nombreuses difficultés pour mettre en œuvre les nouvelles règles de la PAC, avec des systèmes en place qui sont différents. La Cour des comptes a elle aussi émis des critiques par rapport à ce système » a-t-il ajouté.

Le Commissaire Hogan a déjà lancé un processus complet d'examen de l'ensemble de la législation agricole. M. La Via espère que le Commissaire fera de nouvelles propositions et apportera des changements cette année aux règles de verdissement et avancera sur le dossier de la simplification.

Le Copa et la Cogeca ont également envoyé une lettre à la Commission en y exposant les domaines dans lesquels la simplification est nécessaire. Le Copa et la Cogeca insistent sur le fait qu'il faut donner du temps aux agriculteurs et coopératives de l'UE pour qu'ils puissent s'adapter, et que les paiements ne doivent pas être réduits de façon injuste au cours de la première année de réforme. Non seulement les mesures de verdissement dans le cadre de la nouvelle PAC s'avèrent-elles pesantes pour les agriculteurs, mais des questions de base quant à la mise en œuvre des nouvelles règles demeurent en outre sans réponse. Le risque d'erreurs involontaires durant les premières années de mise en œuvre de la PAC sera donc élevé.

L'un des autres dossiers prioritaires pour M. La Via pendant son mandat sera le plan de la Commission sur la nouvelle stratégie concernant l'alcool

L'un des autres dossiers prioritaires pour M. La Via pendant son mandat sera le plan de la Commission sur la nouvelle stratégie concernant l'alcool. Il met en garde contre les conséquences majeures que la proposition de la Commission d'indiquer la valeur énergétique sur les étiquettes de vin pourrait avoir sur le secteur agricole, et plus spécifiquement sur la consommation de vin. Il travaillera aussi sur les dispositions en matière d'étiquetage des produits contenant des OGM au sein de l'UE et en dehors. Il y aura des provisions demandant que le produit indique « contient des OGM ».

Il souhaite de plus progresser sur les propositions relatives à la santé des animaux et des végétaux ainsi qu'aux contrôles officiels, en particulier sur la question des redevances, et les propositions de l'UE en matière d'aliments médicamenteux et de médicaments vétérinaires.

Il s'est en outre engagé à travailler sur la question de l'étiquetage de l'origine des produits transformés. Les eurodéputés estiment que le pays d'origine de la viande utilisée comme ingrédient dans les aliments transformés, comme les lasagnes, devrait être mentionné, comme c'est déjà le cas pour la viande de bœuf fraîche. Ils ont demandé fin février à la Commission européenne, qui a publié un rapport fin 2013, de proposer des mesures législatives afin de restaurer la confiance des consommateurs après le scandale de la viande équine et d'autres cas de fraude alimentaire.



La demande de biopesticides enregistre une réelle croissance mais est entravée par un système réglementaire lent et trop bureaucratique, avertit le président de l'IBMA



Willem Ravensberg, président de l'IBMA, a déclaré au Copa-Cogeca qu'il y a une forte tendance à utiliser des biopesticides sur les cultures, mais a mis en garde contre le fait que le système réglementaire relatif à l'approbation des produits est lent, empêchant de ce fait un développement du marché.

« La demande en faveur de l'utilisation de biopesticides présente une réelle croissance étant donné qu'ils sont durables, plus respectueux de l'environnement et présentent moins de risques que d'autres produits phytosanitaires. Chaque entreprise dans l'industrie phytosanitaire européenne est active dans le domaine des biopesticides. Cependant, un problème majeur entravant le développement de l'industrie est lié au système réglementaire européen trop bureaucratique et à une procédure d'approbation qui prend trop de temps » a-t-il observé.

« Nous avons réalisé des progrès au cours des 20 dernières années depuis la création en 1995 de l'IBMA, l'association internationale des fabricants de produits de biocontrôle, mais cette question reste au centre de nos préoccupations. Force est de développer des lignes directrices appropriées dès lors que les produits biologiques diffèrent considérablement des autres produits. Les procédures administratives sont également très longues. Depuis 2007, j'ai nourri l'espoir qu'elles soient accélérées. Mais ce n'est pas le cas, la

L'étude prendra un an et un rapport ne sera présenté qu'en 2016. C'est pourquoi aucune mesure ne sera prise avant 2 ou 3 ans » a-t-il expliqué.

« Un système direct et rapide doit être mis en place avec un processus d'approbation préliminaire de telle sorte que nous puissions obtenir plus rapidement des produits sur le marché. J'ai soumis mes propositions aux Etats membres, à la Commission européenne et aux eurodéputés. Nous avons aussi élaboré une feuille de route avec le Copa-Cogeca. Les biopesticides fournissent aux agriculteurs des instruments performants pour gérer efficacement les organismes nuisibles et les maladies. Mais ils ne représentent toujours que 3 à 4% du total des produits phytosanitaires utilisés dans le monde. Il y a donc beaucoup à faire. Nous devons travailler ensemble afin d'améliorer le système. L'IBMA, qui compte 240 membres, travaillera d'arrache-pied à cet objectif et ce pour l'avenir. On constate une forte tendance à utiliser des biopesticides et celle-ci se renforcera encore davantage grâce aux produits innovants et efficaces » a-t-il déclaré en conclusion.

« Les procédures administratives sont également très longues. Depuis 2007, j'ai nourri l'espoir qu'elles soient accélérées. Mais ce n'est pas le cas, la procédure reste extrêmement lente puisqu'il faut de 4 à 5 ans pour que des produits soient approuvés »

procédure reste extrêmement lente puisqu'il faut de 4 à 5 ans pour que des produits soient approuvés. De plus, il existe une liste d'attente de près de deux ans pour l'enregistrement d'un produit. La directive européenne sur l'utilisation durable stipule qu'il conviendrait d'accorder la priorité à des produits non chimiques, mais rien n'a été fait. La révision de la manière dont fonctionne le système de reconnaissance mutuelle dans les Etats membres a également été retardée.



Providing farmers with the best tools to effectively manage pests and diseases now and in the future

For use in conventional IPM based and Organic farming systems, our members in the biocontrol industry are supplying modern, green tools inspired by, harnessed or harvested from nature to help protect the crops of today and, importantly tomorrow!

To find out more, visit www.ibma-global.org



IBMA

INTERNATIONAL **BIOCONTROL**
MANUFACTURERS ASSOCIATION